

Avis de constitution

SOCIETE « CABINET KATANAN FORMATION » en abrégé « CKF »

Siège Abidjan Cocody Riviera Anono, Lot 726, Ilot
48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 19 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET KATANAN FORMATION

» en abrégé « CKF »

Objet : Etudes, formation et conseil, Exploitation et gestion de cabinets d'études, de formation et de conseil.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Anono, Lot 726, Ilot
48

Dirigeant(s) M YEO SOUNGARI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10907 du 02/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70523/GTCA/RC/2023 du 02/10/2023

